

Congrès AFSP 2013

MTED 1

Le futur des études électorales en France

Nicolas Sauger
Sciences Po, Centre d'études européennes and LIEPP
nicolas.sauger@sciences-po.fr

Un ancrage comparatif pour les études électorales en France

Les études électorales représentent l'un des secteurs de la science politique où l'ancrage national reste prépondérant. Les infrastructures de recherches restent d'abord et avant tout de grands (ou plus petits) projets nationaux, non seulement en raison de la configuration de l'objet mais également à cause des sources de financement disponible. La France de ce point de vue apparaît plus dans la norme que comme l'exception européenne, en ayant développé des dispositifs d'observation variés et un questionnement riche sur ses échéances nationales dans la littérature (Mayer et Sauger 2011). Le but n'est donc pas ici de dénoncer ce tropisme national. Il est plutôt d'affirmer la nécessité de ne pas le couper d'une perspective comparée.

Paradoxalement, le comparatisme peut être considéré comme à la source du développement des études électorales en Europe. C'est en effet par la diffusion des travaux de l'École de Columbia et de l'École de Michigan que ces questions entrent de plein pied dans le champ de la science politique naissante de l'après-guerre. C'est par le voyage de part et d'autre de l'Atlantique que nombre d'européens font se former et que plusieurs grands spécialistes américains vont directement implanter des études électorales nationales dans plusieurs pays d'Europe. Notons enfin la contribution décisive de Lipset et Rokkan (2009/1967) à l'appropriation européenne de ces grands paradigmes américains, contribution qui va structurer le champ des études électorales pour au moins deux décennies. Malgré ces origines comparatistes, la littérature a néanmoins largement été dominée par des perspectives d'interrogation nationale. La France ne fait pas de ce point de vue exception.

Spécificités et conformisme du modèle français d'analyse électorale

Parce que les partis y sont nombreux¹, faibles, et changeants, le vote est moins structuré par

1 . Cette fragmentation de l'offre politique est l'une des raisons majeures depuis 1978, pour privilégier des échantillons de taille importante, typiquement autour de 4 000 personnes.

l'identification partisane que par l'orientation vers la gauche et la droite². Ces clivages s'inscrivent dans un temps long qui renvoie à la Révolution française, à l'affrontement entre républicains laïcs et antirépublicains cléricaux, aux conflits de classe liés à la révolution industrielle, bipolarisation déjà mise en lumière par la géographie électorale et l'œuvre magistrale d'André Siegfried. Plus on est catholique et pratiquant, plus on vote pour la droite. Plus on a de liens avec le monde ouvrier, plus il y a de chances qu'on vote pour la gauche et en particulier pour le parti communiste, le « parti des ouvriers ». Religion et classe sociale restent les deux « variables lourdes » les plus prédictives des choix électoraux entre la gauche et la droite.

Alors qu'à la fin des années 1970, dans la plupart des grandes démocraties occidentales les liens partisans se distendent, les appartenances de groupe se relâchent, la volatilité électorale progresse, on observe le phénomène inverse en France. Les mêmes facteurs – la montée des classes moyennes, le recul de la pratique religieuse, la hausse des valeurs « post-matérialistes » – favorisent la polarisation politique d'un pays dominé durant vingt-trois ans par la droite. C'est l'alliance des ouvriers et des salariés moyens qui porte au pouvoir la gauche socialiste le 10 mai 1981. Dressant le bilan des évolutions électorales françaises de 1958 à 1981, Michael Lewis Beck conclut que l'électorat français est « *stalled* », stabilisé³. Le clivage gauche-droite apparaît plus que jamais pertinent, et ancré dans les appartenances religieuses et professionnelles. Tandis que dans le livre de Kay Lawson et Peter H. Merkl [1988] sur les transformations du lien partisan, *When Parties Fail*, le dernier chapitre s'intitule ironiquement : « When Parties Refuse to Fail : The Case of France ».

Il faut attendre le milieu des années 1980 pour que le reflux rapide de la gauche au sein des catégories qui l'ont portée au pouvoir, la montée de partis hors système comme le Front national et les Verts, les revirements rapides du corps électoral d'une élection à l'autre, soulignent les limites du modèle « sociologique » et ouvrent un débat parallèle à celui de nos voisins sur l'émergence de « l'électeur rationnel » et le remplacement du « vote de clivage » par le « vote sur enjeu »⁴.

Les indicateurs utilisés sont également spécifiques. Dans toutes les enquêtes du Cevipof depuis 1978, la relation partisane n'est pas mesurée en termes d'« identification » mais de « proximité », et à partir de 1978 de proximité ou d'éloignement, à l'aide d'une question fermée, accompagnée d'une liste : « Voici une liste de partis ou de mouvements politiques. Pouvez-vous me dire duquel vous vous sentez le plus proche ou disons le moins éloigné ? » Quant à l'orientation gauche/droite, elle est d'abord mesurée par Georges Dupeux et Guy Michelat (en 1962) à l'aide d'une question fermée – « Vous jugez-vous de droite, du centre, de gauche » – puis par Guy Michelat et Michel Simon en 1966 par : « Et vous-même où vous situez-vous : à l'extrême gauche, à gauche, au centre, à droite, à l'extrême droite ? »

Emeric Deutsch, Denis Lindon et Pierre Weill à la Sofres (1966) améliorent l'instrument en faisant un indicateur spatial (et non plus simplement verbal) et en augmentant le nombre de positions. Les personnes interrogées sont priées de se placer sur une échelle en sept cases, allant de « gauche » à « droite »⁵. C'est l'échelle qui reste la plus utilisée, alors que les

2 . Les premières études liant placement sur échelle gauche-droite et attitudes politiques sont celles de Guy Michelat et Jean-Pierre Thomas [1966] et de Douglas MacRae [1958].

3 . Michael Lewis Beck, « France : The Stalled Electorate », dans Dalton, Flanagan et Beck [1984, p. 425-448].

4 . Cf. Georges Lavau, « L'électeur français devient-il individualiste? », dans Leca et Birnbaum [1986] ; Habert [1996].

5 . Pour un historique de l'indicateur, cf. Guy Michelat, « À la recherche de la gauche et de la droite », dans Cevipof [1990, p. 71-104].

enquêtes internationales utilisent plus volontiers une échelle en dix ou onze positions, d'ailleurs finalement également retenue pour le *Panel électoral français 2007*.

L'indicateur religieux est par ailleurs formulé différemment. Les pays multiconfessionnels comme les États-Unis se sont d'abord intéressés à l'église ou au culte d'appartenance et la plupart des enquêtes internationales posent une question ouverte sur la religion de l'individu : « Diriez-vous que vous appartenez à une religion ou confession en particulier ? » Dans un pays comme la France où le catholicisme est la religion dominante, et la laïcité un combat séculaire, c'est le degré d'intégration ou d'extériorité à la communauté catholique qui a été privilégié. L'indicateur mis au point par Guy Michelat et Michel Simon interroge sur la religion de la personne, mais prévoit d'emblée la possibilité qu'elle n'en ait pas « Pouvez-vous me dire quelle est votre religion, si vous en avez une ? », avec une liste à l'appui, longtemps limitée à « catholique », « protestant », « autre » ou « sans religion » (c'est dans l'enquête de 1988 que pour la première fois les religions « musulmane » et « juive » sont mentionnées, « bouddhiste » en 2002). Une seconde question, posée aux seuls catholiques, interroge sur la fréquence de la pratique religieuse : « D'habitude allez-vous à la messe tous les dimanches (ou le samedi) – une ou deux fois par mois – de temps en temps aux grandes fêtes – pour les cérémonies, les baptêmes, les enterrements – jamais ? » Et c'est en 2002 seulement que les enquêtes électorales du Cevipof interrogent sur la pratique de toutes les religions (« D'habitude allez-vous à un office religieux ? »).

Enfin, l'indicateur de classe reflète une définition plus marquée par l'approche marxiste, en termes de rapport aux moyens de production et d'échange, que l'approche wébérienne en termes de stratification sociale et de places sur des échelles de revenu, de diplôme et de prestige. Les questions du Cevipof s'appuient sur la nomenclature des catégories socioprofessionnelles de l'Insee qui permet de distinguer les travailleurs indépendants, propriétaires de leur entreprise, des salariés qui travaillent pour un patron, les salariés ouvriers des salariés non ouvriers, et les salariés du public de ceux du privé. Et jusqu'à aujourd'hui, ces variables expliquent mieux les choix électoraux pour la gauche ou la droite que le revenu ou le diplôme⁶.

Un modèle français d'analyse électorale s'est donc développé, distinct tant du modèle de Michigan, auquel il a emprunté la technique d'interrogation, que de celui de Columbia, dont il se rapproche plus par son orientation paradigmatique.

La présence de la France dans les enquêtes électorales comparatives

Paradoxalement, malgré le rôle unificateur joué par l'école de Michigan, l'institutionnalisation d'enquêtes électorales nationales financées sur fonds publics dans un nombre croissant de pays et la proximité souvent importante des questionnaires, un véritable agenda de recherche électorale comparée n'émerge véritablement qu'au cours des années 1980 en Europe. La constitution en 1988 du groupe de travail ICORE (International Committee for Research into Elections and Representative Democracy⁷), associant, à l'initiative de John Curtice, les responsables des enquêtes électorales nationales en Europe, marque une étape décisive.

6 . Pour un bilan comparatif, cf. Bruno Cautrès et Nonna Mayer, « Analyse multidimensionnelle de la classe sociale et de ses effets politiques », dans Boy et Cautrès [2008].

7 . Ce projet était initialement intitulé ECORE, son envergure européenne étant élargie au reste du monde en 1994 quand les États-Unis intègrent le programme.

Les activités d'ICORE comportent initialement trois volets, qui se sont par la suite autonomisés. C'est d'abord la création d'une base de données solidement documentée des enquêtes électorales en Europe, d'abord occidentale puis centrale et orientale depuis 1998. Cette base de données intègre non seulement la version anglaise de chacun des questionnaires nationaux mais aussi un certain nombre d'indicateurs indispensables au traitement des données, tant du point de vue de la méthodologie de l'enquête que du contexte politique et institutionnel national. Un effort plus poussé d'intégration des enquêtes allemandes, britanniques, danoises, néerlandaises, norvégiennes et suédoises, les seules à disposer de données continues depuis les années 1960, a permis d'établir une base de comparaison systématique des comportements électoraux entre ces pays [Thomassen, 2006].

Le second volet a été la création d'une enquête électorale commune à l'ensemble des pays européens, à l'occasion des élections au Parlement européen : les études électorales européennes (*European Election Studies*, EES). À l'échelle européenne, ce projet est aujourd'hui le plus abouti puisqu'il regroupe l'ensemble des pays membres de l'Union et présente une série continue de données depuis les premières élections au Parlement européen, en 1979. Le programme d'études électorales européennes a pu être lancé, dès les premières élections européennes, avec le soutien des institutions européennes elles-mêmes, au travers du dispositif Eurobaromètre. Cette intégration dans le dispositif Eurobaromètre se poursuivra jusqu'en 1994, avant que le programme ne bénéficie d'une pleine autonomie. Le dispositif des *European Electoral Studies* repose d'abord sur un sondage mené à l'échelle européenne, ce qui permet une grande homogénéité dans le questionnement (à défaut d'homogénéiser la méthodologie). Néanmoins, dès le départ, les EES sont également appelées à fédérer différents programmes d'étude du contexte national (analyse de la presse par exemple), des élites (sondages auprès des candidats et des élus au Parlement européen) ou encore des programmes des partis (tous ces documents sont réunis et codés systématiquement dans le cadre du groupe de recherche comparatif sur les programmes politiques). La première étude, en 1979, donnera lieu à des résultats marquants, avec la thèse des élections de second ordre [Reif et Schmitt, 1980]. Les élections européennes y sont présentées comme des échéances peu mobilisatrices, lues au travers du prisme national, et dont le principal déterminant est l'appréciation du gouvernement en place. De nombreuses autres publications sont venues depuis enrichir la connaissance des mécanismes du vote lors des échéances européennes et, plus généralement, l'observation du processus – encore inachevé – de constitution du « *demos* » de l'Union européenne [Van der Eijk et Franklin, 1996 ; Schmitt et Thomassen, 1999]. La contribution française à ce programme a été assurée, jusqu'en 1999, par Roland Cayrol et Colette Ysmal, chercheurs au Cevipof. En 2004, c'est une équipe conjointe Cevipof-CIDSP (Bruno Cautrès, Pascal Perrineau et Vincent Tiberj) qui a assuré le relais. Depuis 2008, le programme des EES est entré dans une nouvelle phase avec le lancement du programme *Providing an Infrastructure for Research on Electoral Democracy in the European Union* (PIREDEU), financé par l'Union européenne et basé à l'Institut universitaire européen à Florence. Ce nouveau programme a pour ambition de transformer les EES en une véritable infrastructure de recherche portant sur la citoyenneté, la participation politique et la démocratie électorale dans l'Union européenne.

La troisième finalité d'ICORE est la création d'une enquête électorale commune au niveau mondial pour les échéances électorales nationales avec l'étude comparative des systèmes électoraux (*Comparative Study of Electoral Systems*, CSES). La plupart des grands pays font

8 . Les enquêtes françaises ont seulement pour partie intégré cette base de données, grâce au travail de Bruno Cautrès et de la Banque de données socio-politiques (BDSP).

partie de ce projet depuis la vague 19. Pour sa seconde vague (2001-2005), la CSES a regroupé des études menées dans près de cinquante pays à travers le monde. Elle avait pour but dans un premier temps d'évaluer l'impact des institutions politiques, principalement le mode de scrutin, sur les comportements électoraux ainsi que sur les attitudes à l'égard de la démocratie [Norris, 2004]. Elle promeut aujourd'hui un bloc d'interrogations communes à l'ensemble des pays sur les éléments clés de l'acte du vote (participation, préférences, connaissances). Il s'agit souvent en réalité d'un questionnaire intégré aux enquêtes électorales nationales, d'où une certaine variété dans les conditions de passation, heureusement documentées en détail.

La France s'est intégrée progressivement dans ces différents dispositifs. Si elle participe aux EES depuis l'origine, parce que leur passation était centralisée au travers du dispositif des Eurobaromètres, son inclusion dans le projet de CSES est plus tardive. Il n'y a pas d'enquête française dans la vague 1. S'il y en a une en 2002, c'est grâce au concours d'une équipe allemande composée de Hermann Schmitt et Thomas Gschwend de l'Université de Mannheim. C'est en 2007 seulement qu'elle intègre pleinement le projet, grâce à un financement de l'Agence nationale de la recherche¹⁰. Cette enquête post-électorale française a été réalisée par téléphone immédiatement après le second tour des élections législatives de 2007¹¹ auprès d'un échantillon d'environ 2 000 individus. Elle marque une inflexion dans la tradition française puisqu'il s'agit de la première enquête électorale nationale réalisée à partir d'un échantillon probabiliste et non pas sur quotas¹².

L'intérêt d'une méthode probabiliste réside d'abord dans la possibilité de mesurer la précision d'une estimation, les tests statistiques n'étant en effet valides que dans le cas d'un échantillonnage aléatoire. L'estimation d'une marge d'erreur n'est pas statistiquement possible dans le cadre d'échantillons par quotas. Le second avantage de la méthode probabiliste tient à ce qu'elle augmente les chances d'interroger des personnes réticentes à participer aux sondages. Un échantillon probabiliste déterminant en effet un échantillon cible (par exemple les listes de logements, de personnes, d'entreprises) dont on ne peut s'écarter, tous les efforts doivent être faits pour obtenir le taux de réponse le plus élevé possible (généralement entre 30 et 50 % des personnes visées acceptent finalement de participer en France).

Ce n'est pas le cas avec la méthode des quotas, basée sur l'idée de « l'équivalence » des personnes ayant un profil sociologique semblable : les enquêteurs peuvent remplacer une personne par une autre personne « équivalente », sans essayer de convaincre une personne réticente de répondre à l'enquête. L'échantillonnage par quotas reste pourtant la seule méthode abordable pour les universités françaises, alors même que l'affaiblissement des déterminants sociologiques du comportement électoral incite à plus de défiance à son égard. Certains travaux montrent cependant une convergence des résultats obtenus par la méthode probabiliste et par celle des quotas¹³.

9 . Notamment États-Unis, Royaume-Uni, Allemagne, Japon, Russie, Australie, Canada, Chili, Nouvelle-Zélande, Corée du Sud, Taïwan, l'Espagne, Nouvelle-Zélande, l'Espagne, Suède, Norvège, Suisse, Pologne, République Tchèque, l'Ukraine, Roumanie, Portugal. Pour la vague 3, tous les pays européens à l'exception de l'Italie et de l'Autriche doivent participer.

10 . Projet CSES-France, coordonné par Nicolas Sauger et financé par l'appel thématique *Corpus*.

11 . Une enquête de type probabiliste est en effet plus difficile à réaliser en face-à-face tant en raison du temps de terrain requis pour ce type de méthode qu'à cause du surcoût financier très important qu'elle impliquerait.

12 . Pour une présentation détaillée des méthodes d'échantillonnage, se reporter au chapitre 1 de la partie 1 de cet ouvrage.

13 . Comme le montre la comparaison réalisée en Suisse de deux enquêtes identiques, réalisées l'une suivant un échantillonnage aléatoire et l'autre suivant un échantillon par quotas [Schöbi et Joye, 2001, p. 19].

Quel comparatisme pour quelles questions ?

Le comparatisme des études électorales que nous avons présenté ici est avant tout celui de la comparaison internationale des grandes enquêtes d'opinion. Il existe bien sûr d'autres moyens de comparer, qu'il s'agisse de comparaison historique ou de comparaison entre méthodes. La comparaison internationale n'en reste pas moins l'une des perspectives les plus structurantes pour le champ. La question que je souhaite poser, pour conclure, est celle de la place du comparatisme dans un champ théorique profondément bouleversé. Il existait deux approches pour lesquelles le comparatisme international a eu jusqu'à présent le plus de sens : une approche articulée autour de l'idée rokkanienne des clivages permettait de donner sens aux efforts de description comparée des profils sociodémographiques des électorats ; le renouveau de l'institutionnalisme dans les années 1980 a permis lui aussi de tester comparativement une série d'hypothèses sur l'impact des règles du jeu politique sur les comportements individuels. Le défi reste aujourd'hui la construction d'un cadre théorique et méthodologique renouvelé pour tirer bénéfices de l'ensemble des potentialités d'une approche comparée.